



Mulhouse, mardi 23 mai 2017

à Madame la Rectrice
de l'Académie de Strasbourg

Objet : Année blanche CAPPEI

Madame la Rectrice,

Nous avons pris connaissance de la décision de report d'un an de la mise en place de la formation CAPPEI.

Le SNUipp-FSU s'oppose à ce report : il ne peut pas être question d'une année blanche. En effet, le potentiel d'enseignants voulant se spécialiser existe et retarder d'un an leur départ en formation occasionnerait la perte d'une promotion.

De plus, depuis quelques années, la réduction drastique du nombre de postes de maîtres E et de rééducateurs a eu des effets dévastateurs auprès des élèves à besoin éducatif particulier. La prise en charge de leur souffrance intervient trop tard, à un moment où la difficulté est déjà ancrée. Moins de départs en formation, c'est moins d'enseignants spécialisés dans les écoles, c'est donc plus d'élèves, plus de classes et plus d'enseignants en souffrance eux aussi.

Les collègues en poste à la suite de leur demande de départ en formation doivent pouvoir commencer cette formation dès l'année scolaire 2017-2018. Même si l'ESPE a besoin de temps pour préparer la maquette, le tronc commun du CAPPEI pourrait commencer dès cette année (nous ne partons pas de rien, la formation CAPA-SH étant déjà assurée les années précédentes).

En conséquence, le SNUipp-FSU demande que l'ESPE assure a minima le tronc commun du CAPPEI dès la rentrée scolaire 2017.

Veillez croire, Madame la Rectrice, en notre dévouement au service Public d'Education.

Ghislaine UMHAUER,
pour le secrétariat départemental
du SNUipp FSU 67 et du SNUipp FSU 68

Contacts :

SNUipp 67 : 03 90 22 13 15

SNUipp 68 : 03 89 54 92 58

